

Informations liées aux périodes en apprentissage

Dans le cadre du M2 ICMS, vous êtes amenés à effectuer deux périodes d'apprentissage de 3 mois dans votre entreprise. Chaque période se conclut par la remise d'un rapport et une soutenance orale devant un jury dont la date est fixée dès le début de l'année scolaire. Le jury est constitué des enseignants-chercheurs et des professionnels qui interviennent dans cette formation. Le diplôme ne peut être délivré sans validation de chaque période d'apprentissage (et ce, même si vous avez réussi toutes les épreuves théoriques et pratiques). Gardez à l'esprit que le premier objectif de votre stage n'est pas seulement d'obtenir une note. Il s'agit avant tout pour vous d'acquérir une première expérience professionnelle significative.

1. *Suivi de stage*

Votre tuteur universitaire vous est attribué au début de votre première d'apprentissage. Dès que son identité vous est communiquée, il vous est demandé de lui rédiger un résumé de vos missions et de lui communiquer les informations concernant votre maître d'apprentissage.

Après deux/trois premières semaines en entreprise, le stagiaire lui confirme que le sujet du stage est bien conforme à ce qui était prévu dans la convention.

Après un mois passé en entreprise, le stagiaire prend l'initiative de contacter son tuteur et fixe avec lui un rendez-vous pour une visite au sein de l'entreprise. Il y a une visite par période d'alternance (deux au total).

Elle a pour but de vérifier le bon avancement de vos missions, votre appropriation du sujet, et votre intégration dans l'entreprise.

Pendant la période en entreprise, il faut absolument rester en contact avec le tuteur pédagogique (mail, téléphone si besoin est).

Il est demandé à l'apprenti de faire un **point par mail** sur l'avancement de ses missions **toutes les 4 semaines**.

De même, il faut contacter le secrétariat de la formation pour toutes les questions administratives (envoi de documents administratifs, absences pendant le stage, ...).

Une note sera attribuée à la qualité de suivi de stage (lisez régulièrement vos mails univ).

2. *Le rapport*

Remise : A envoyer au secrétariat de Mme Marlène Lallemand en 2 exemplaires papiers au moins 10 jours avant la date de la soutenance.

Il vous est conseillé d'envoyer simultanément le pdf à votre tuteur universitaire.

En cas de retard, 1 point sera retiré sur la note du rapport par jour de retard.

Le nombre de pages est **fixé à 40 au maximum**. En cas d'interrogation, n'hésitez pas à consulter votre tuteur universitaire.

Il est vous est fortement conseillé de faire relire et valider votre rapport par votre maître d'apprentissage avant de l'envoyer à l'université.

Contenu :

Vous trouverez ci-dessous les informations attendues dans le rapport :

- Page de garde
- Remerciements
- Glossaire
- Table des matières
- Table des figures
- Table des tableaux

- Introduction :
 - o Sujet et présentation des missions
 - o Plan du rapport
- Présentation de l'entreprise
- Corps du rapport :

Présentez votre travail et vos résultats en essayant de répondre aux questions suivantes :

 - o Que m'a-t-on demandé de faire ?
 - o Comment ai-je procédé ?
 - o Sinon, pourquoi ne l'ai-je pas fait
 - o Quels sont mes résultats ?
 - o Quelles informations puis-je en tirer, quelles sont mes conclusions ?
- Conclusions
 - o Technique
 - Rappel du sujet
 - Résultats à retenir
 - Perspectives
 - o Personnelle
 - Lien avec la formation ICMS
 - Planning
 - Apport au niveau pro/perso
- Annexes : pas de limite. Ce sont des informations complémentaires au rapport, mais qui ne sont pas critiques pour sa compréhension (sinon cela doit figurer dans le corps du rapport). Le rapport doit être cohérent sans les annexes.
- Bibliographie

Le rapport doit être rédigé en français, avec un maximum de clarté et sans fautes d'orthographe et de grammaire.

Pensez à éviter la prolifération de termes techniques abstraits (« jargon ») / acronymes / anglicismes propres à chaque entreprise et facilement incompréhensibles pour tout lecteur extérieur.

Notez que le plagiat est interdit.

3. La soutenance

Le jury de soutenance est composé d'enseignants-chercheurs et éventuellement d'industriels.

Déroulement :

- Exposé oral de 20 minutes.

Merci de respecter le temps imparti. Le jury vous arrêtera en cas de dépassement. Pour y parvenir, il est nécessaire de répéter votre présentation plusieurs fois. Cela vous permettra également de structurer votre exposé et votre discours de manière claire. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de lire vos notes.

Comme pour le rapport, il est judicieux de faire relire et valider votre powerpoint par votre maître d'apprentissage.

- Questions : 15 à 20 minutes selon la flexibilité du planning.

La note finale

La note finale est calculée à partir des notes du maître d'apprentissage, du tuteur universitaire (suivi), du rapport (évalué par le tuteur), et de la soutenance (évaluée par le jury).

La période d'apprentissage est validée si la note finale est supérieure ou égale à 10/20.